



## 10 exemples des bienfaits de la chasse aux trophées

L'IUCN l'énonce clairement les safaris de chasse permettent la conservation

Comme l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) explique, faits à l'appui, que la chasse aux trophées est primordiale pour la conservation des espèces dans beaucoup d'endroits.

En engendrant des revenus aux communautés locales et en leur fournissant de la viande de gibier, les opérateurs de la chasse jouent un grand rôle dans la lutte contre le braconnage en Afrique.

La chasse touristique légale a ainsi contribué au rétablissement de la biodiversité dans le monde entier, notamment en amenant l'argent nécessaire pour protéger des espèces emblématiques comme le rhinocéros blanc du Sud, le rhinocéros noir, le zèbre de montagne de Hartman, le markhor, le mouton d'Argali, etc.

La tolérance à l'égard d'espèces sauvages dangereuses ou problématiques, comme le lion, l'éléphant ou l'ours, augmente grâce aux revenus que la chasse aux trophées engendre.

La chasse aux trophées est le moteur économique de la conservation durable de la faune chassable dans plusieurs pays lorsque son rôle pour le bénéfice aux populations et à la faune est très encadré.

### 10 exemples ont été décrits pour appuyer cette observation

1. Depuis l'introduction de sa chasse aux trophées les populations de rhinocéros blancs n'ont fait qu'augmenter. Fin 2015, Afrique du Sud et Namibie conservaient 90 % des rhinocéros d'Afrique. Uniquement 0,34 % et 0,05 % de leurs populations de rhinocéros blancs et noirs avaient été chassés.

- Il restait 30 rhinocéros blancs sur le globe en 1'900 pour plus de 21'000 aujourd'hui. Rien qu'en Afrique du Sud, 18'400 rhinocéros blancs ont été recensés alors qu'ils n'étaient plus que 1'800 en 1968.

- En Afrique du Sud et en Namibie 2'520 rhinocéros noirs avaient été comptés en 2004 pour 3'500 aujourd'hui.

2. L'exemple de Gulzat en Mongolie montre qu'une chasse aux trophées très encadrée permet une augmentation des populations animales plus conséquente que lorsque la gestion est confiée aux communautés locales. La réhabilitation de la chasse aux trophées peut doubler le cheptel d'une espèce tout en ramenant des bénéfices financiers très importants. (WWF Mongolie, unpublished data).

*En laissant aux communautés du Gulzat (Nord-ouest de la Mongolie) la gestion de l'argali pendant 4 ans, la population est passée de 200 à 724. Cette faible augmentation découle probablement d'une chasse peu gérée et d'un abrutissement important par les troupeaux de chèvres domestiques. En levant l'interdiction de la chasse, le tir de 12 argalis a amené 123'000 dollars localement alors même que la population de l'argali a doublé.*

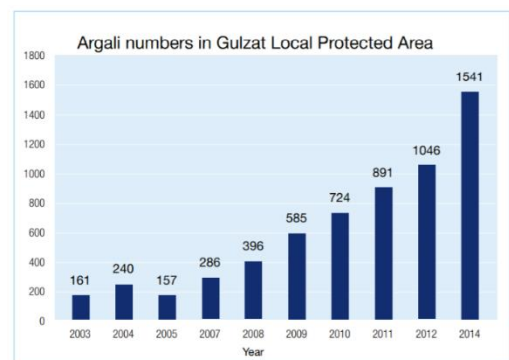


Figure 2 Local communities have developed a conservation approach for Argali in Mongolia using legal, regulated trophy hunting to pay guards and incentivise protection from poaching. Graph shows growth in population of Argali in Gulzat Local Protected Area. Trophy hunting was introduced in 2010 (see Annex 1; Case Study 2). Source: WWF Mongolie, unpublished data.



3. La population de mouflon d'Amérique du Nord a connu une grande diminution lors de la colonisation euro-américaine avec l'augmentation de l'élevage de bovins et une chasse non contrôlée. De 1 million en 1800, il n'en restait que 25'000 en 1950 alors qu'aujourd'hui 80'000 mouflons ont été recensés. 100 millions de dollars issus des taxes de chasse et de dons de chasseurs ont permis la mise en réserve de milliers d'hectares qui ont aussi été bénéfiques à d'autres espèces.

*Pour exemple, dans l'État du Wyoming, les ventes aux enchères des droits de chasse du mouflon d'Amérique rapportent 350 000 dollars par an : 70 % sont consacrés à la conservation du mouflon et 10 % à d'autres espèces sauvages.* (Damm et Franco, 2014 ; Hurley et al., 2015).

4. Au Zimbabwe, la chasse aux trophées a toujours été un des moteurs de la conservation de la faune sauvage, le tourisme photographique n'est jusqu'ici pas une alternative viable. Beaucoup se rendent compte que la chasse aux trophées est une alternative à l'élevage de bétail financièrement intéressante et non néfastes aux espèces comme les éléphants, les rhinocéros, les lions, etc.

*Par exemple, le Conservatoire de la Vallée de la Savé (CVS, 344 000 ha) a été créé en 1990 par des éleveurs de bétail qui ne voyaient plus ces espèces. Aujourd'hui 1 500 éléphants d'Afrique, 117 rhinocéros noirs et 43 rhinocéros blancs ainsi que 280 lions et plusieurs meutes de chiens sauvages africains ont été dénombrés. Une des zones cynégétiques rapporte environ 600 000 dollars/an et emploie 120 locaux à temps plein* (Lindsey et al., 2008 ; W. Pabst et D. Goosen, c.p. ; SVC, s.d. ; Sango Wildlife ; s.d.).

5. En 1990, la faune sauvage était considérée par de nombreux résidents namubiens comme un obstacle à leur subsistance (destruction des cultures et de certaines infrastructures ainsi qu'attaques de bétail et d'homme). Aujourd'hui, 82 conservatoires communaux couvrent 162'033 km<sup>2</sup> et abrite plus de 184'000 personnes engagées dans la conservation (y compris les communautés indigènes et tribales). Sans les revenus de la chasse aux trophées, la plupart des organismes de conservation seraient incapables de couvrir leurs coûts de fonctionnement. (Naidoo et al., 2016).

6. Le Pakistan montre que lorsque des dirigeants locaux décident de se tourner vers la chasse aux trophées pour protéger une faune endémique en voie de disparition cela est très productif. L'apport pour les communautés est évident à travers des nouvelles conditions (santé, enseignement, préservation des animaux).

*Constatant le déclin des markhor de Suleiman (< 100 animaux) et d'urial afghan (environ 200), et devant le manque d'implication du gouvernement, les dirigeants locaux ont proposé à leur tribus de renoncer à la chasse et de devenir gardes-chasse. Projet financé par une chasse limitée aux trophées réservée à des chasseurs étrangers. Entre 1986 et 2012, sur 1'000 km<sup>2</sup> habités par 4'000 personnes, la chasse de ces deux espèces a généré 486'400 dollars pour le gouvernement provincial et 2'712'800 dollars pour la communauté locale (salaires de 80 gardes-chasse, projets communautaires, etc.). En 2005 2540 Urial ont été dénombrés et 3 500 Markohr en 2012* (Johnson, 1997 ; Woodford et al., 2004 ; Frisina et Tareen, 2009 ; Mallon, 2013).

7. Le Tadjikistan montre que les chasseurs locaux traditionnels sont prêts à collaborer avec les chasseurs de trophées internationaux pour avoir assez d'argent pour conserver leurs populations de gibier durablement.



En 2004 des chasseurs locaux traditionnels du Tadjikistan ont décidé de protéger les quelque 300 marckhor restants du braconnage. Ils ont créé des petites sociétés de conservation communautaire financées par les revenus de la chasse aux trophées (100'000 dollars pour tuer un Markhor). Aujourd'hui, quatre sociétés de conservation communautaires (trois entreprises familiales et une ONG communautaire) assurent la gestion durable des populations animales. En 2014, 1'300 markhor ont été dénombrés : un succès ! (Alidodov et al., 2014 ; Michel et Rosen, sous presse ; S. Michel, 2019, oral).

8. Plusieurs cas montrent que des espèces menacées non chassées bénéficient aussi des revenus de la chasse aux trophées. (Kachel, 2014 ; Rosen, 2014 ; K. Hurley (Wild Sheep Foundation), 2019, c.p.).

- Rhinocéros noir et blanc et chien sauvage africain dans les conservatoires de Savé et de Bubye au Zimbabwe où leur chasse est interdite mais où d'autres trophées engendrent un apport important,
- Léopard des neiges dans les concessions de chasse aux trophées de l'argali et du bouquetin des Pamirs ainsi que dans les réserves de Markhor au Tadjikistan (densité de proies importante),
- Ours grizzly dans le parc national de Yellowstone aux États-Unis notamment grâce aux revenus de la chasse au mouflon d'Amérique car ils engendrent la diminution des zones de pâture.

9. La Tanzanie a montré, à travers la mise en évidence de graves faiblesses dans la gouvernance de la chasse, la complexité des coûts et des avantages de la chasse en matière de conservation. Les sources de revenus réelles ou potentielles pour la conservation à travers la lutte contre le braconnage et la perte d'habitat ne sont pas remises en doute. (Nelson, Lindsey et Balme, 2013).

Financial Year (July/June)	Tourist Hunting	Photographic Tourism
2009/2010*	18,444,881.00	2,706,603.00
2010/2011*	23,536,347.00	2,863,287.24
2011/2012*	15,062,217.75	2,080,978.00
2012/2013*	15,917,430.93	3,904,808.35
2013/2014**	16,723,425.00	5,016,703.03
2014/2015**	16,277,373.00	4,736,187.00
2015/2016 (until January 2016)**	11,215,723.47	3,041,225.00

**Table 1** Revenue from trophy hunting and photographic tourism accrued to the Wildlife Division in Tanzania from lands under its jurisdiction (in US\$). Sources: \*MNRT 2013; \*\*figures provided by Tanzania Wildlife Division.

10. Des centaines d'ours sont chassés dans le Nord du Canada pour la subsistance et les trophées (viande dédiée aux locaux). Plusieurs communautés indigènes (env. 100 personnes) y proposent des chasses à l'ours polaire en guise de trophée. Les quotas sont méticuleusement décidés grâce aux connaissances scientifiques et traditionnelles disponibles. Les ours à tirer sont répartis entre les chasseurs traditionnels et les chasseurs de trophée encadrés par des guides. L'interdiction de l'importation de trophée dans certains pays a occasionné une perte économique très importante sans diminuer le nombre d'ours prélevés.

*Un séjour de chasse aux trophées rapporte entre 20'000 et 50'000 dollars aux organisateurs locaux. La moitié est destinée aux communautés. Pourvoyeurs, guides et assistants inuits sont les principaux bénéficiaires de ces chasses et les meilleurs fournisseurs de nourriture fraîche. L'interdiction d'importation à l'étranger est déjà ressentie dans la condition des Inuits mais n'a aucun effet sur le nombre d'ours prélevés. À titre d'exemple, cela représente 840'000 dollars/an en moins pour les communautés du Nunavut en estimant 15'000 dollars par ours prélevé* (Freeman et Wenzel, 2006 ; Shadbolt et al., 2012 ; Foote et Wenzel, 2009 ; Shadbolt et al., 2012).

Stuart, S. et Bas, L. 2016, révisé en 2019.

The IUCN Informing decision of trophy hunting. <https://www.iucn.org/commissions/commission-environmental-economic-and-social-policy/our-work/sustainable-use-and-livelihoods/resources-and-publications/suli-briefing-paper-informing-decisions-trophy-hunting>. Downloaded on 24.01.2020. Case study 1 à 10, p11-20